



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain Mugabo
Échevin
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, le 26/02/2024

N/Réf. : FRT20208_721_PU
Gest. : TS
V/Réf. : PU 28447
Corr: Tulet Simon
NOVA : 07/XFD/1916109

FOREST. Rue Pieter, 38
(= zone de protection de l'Abbaye de Forest)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Mettre en conformité de la
modification du nombre de logements 3 à 4 et la façade à rue (châssis et
caissons à volets)
Demande de la Commune du : 09/02/2024

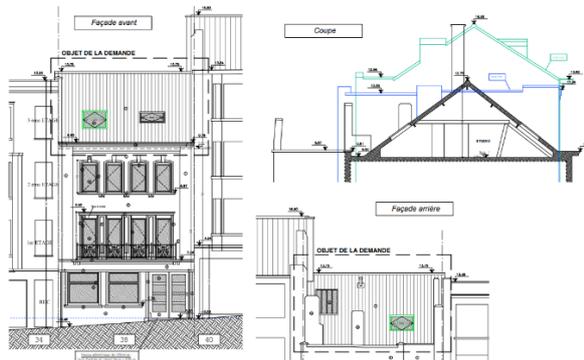
Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 05/02/2024, reçu le 09/02/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 21/02/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Situation projetée (Document extrait du dossier de demande)



Façade du bien concerné par la demande (Google Streetview)

Avis

Les transformations projetées n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis l'abbaye de Forest classée. La demande n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; stulet@forest.brussels

1/1